

Conférence de presse d’Emmanuel Grégoire : Réaction à la décision du Tribunal Administratif

Jeudi 25 octobre à 14h, Hôtel de Ville, 3 rue Lobau (4e)

Le tribunal administratif a rendu ce jour son jugement sur le deuxième arrêté de piétonisation des Berges de Seine rive droite.

Emmanuel Grégoire, Premier adjoint à la Maire de Paris réagira à cette décision en présence de l’équipe municipale parisienne, lors d’une conférence de presse à l’Hôtel de Ville.

Contact presse : Service de presse / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61